

Madame BLANCHE S. HUOT,
Montréal.

MONTRÉAL, 7 janvier 1913.

Madame,

Je vous nomme, par les présentes, secrétaire de la commission d'enquête chargée de s'enquérir de l'accusation de péculat, portée par *Le Pays*, le 28 septembre dernier, 1913, contre un des membres de la Commission scolaire catholique de Montréal, sans toutefois le désigner nommément, et ce, à l'occasion de l'acquisition, par cette dernière, de terrains situés à la Longue-Pointe.

Votre très humble,

(Signé) WILFRID MERCIER,
Commissaire.

DEUXIÈME PARTIE.

Dossier du Département du Procureur général et dossier du Département du
Surintendant.

PREMIER DOSSIER.

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SIR LOMER GOUIN,
Premier Ministre et Procureur général
de la Province de Québec.

MONTRÉAL, 25 octobre 1912.

Monsieur le ministre,

Je suis chargé par la Commission des écoles catholiques de Montréal de vous transmettre la copie, ci-incluse, d'une résolution adoptée par elle, à sa séance du mois courant. Je vous transmets, en même temps, un exemplaire du journal *Le Pays*, du 28 septembre, et un autre du 5 octobre, qui contiennent l'accusation qui a provoqué la résolution ci-dessus.

Je vous transmets, de plus, copie d'une lettre de Monsieur Julien Therrien, au *Pays*, et copie d'une autre lettre du même Monsieur Therrien, à Monsieur Roy, qui est président de la Commission des écoles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) ULRIC LAFONTAINE,
Secrétaire-trésorier.